

AIDE-MÉMOIRE À L'INTENTION DES FACULTÉS
Cours d'anglais (ANGL) et de français (FRAN)

Cours d'anglais (ANGL)	Cours de français (FRAN)
<p>Qui doit suivre des cours d'anglais? Conformément au régime pédagogique de l'Université en vigueur depuis septembre 2010, tous les programmes de 1^{er} cycle comportent des cours d'anglais qui permettent de répondre aux exigences de l'OFG9.</p>	<p>Qui doit suivre des cours de français? Conformément au régime pédagogique de l'Université en vigueur depuis septembre 2010, tous les programmes de 1^{er} cycle comportent des cours de français qui permettent de répondre aux exigences de l'OFG8.</p>
<p>Qui doit passer le test de classement en anglais? L'étudiante ou l'étudiant qui n'a jamais suivi un cours d'anglais (ANGL) à l'Université de Moncton <u>doit passer le test de classement</u>. Les étudiants qui ont terminé le Baccalauréat international avec une note d'au moins 4 sur 7 aux cours English A1, English A2 ou English B sont exemptés du test de classement. Ce sont les seules exemptions qui s'appliquent au test de classement en anglais.</p>	<p>Qui doit passer le test de classement en français? Toutes les nouvelles étudiantes et tous les nouveaux étudiants inscrits à l'Université de Moncton <u>doivent passer le test de classement en français</u>. Font exception celles et ceux qui ont fréquenté un Cégep et réussi l'épreuve uniforme de français, ont fait un test de classement en français langue maternelle dans une autre université canadienne, sont inscrits au Groupe-pont à l'Université de Moncton (cours FLSA) ou ont terminé le Baccalauréat international avec une note d'au moins 4 sur 7 au cours Français A1.</p>
<p>Quelles sont les modalités du test de classement? Le test de classement s'offre en début de session (automne et hiver), habituellement le premier jour de cours en septembre et en janvier. Le Département d'anglais, qui se charge du test de classement, transmet toute l'information (dates, heures, modalités d'inscription) aux adjointes et aux secrétaires des facultés ainsi qu'à toutes les étudiantes et tous les étudiants. <u>Il faudrait que les facultés et écoles elles-mêmes fassent suivre le message aux étudiantes et étudiants, en guise de rappel, ces derniers ayant tendance à prêter plus d'attention aux messages qui proviennent directement de leur faculté.</u> Il est à noter que le test de classement se fait entièrement en ligne, sur le portail CLIC. Il n'est donc pas nécessaire que les étudiantes et étudiants se rendent sur le campus pour le passer; elles et ils peuvent le faire sur leur propre ordinateur.</p> <p>Pour accéder au test de classement, il faut se rendre sur le site Web du Département d'anglais à l'adresse suivante : http://www.umoncton.ca/umcm-fass-anglais/node/4</p>	<p>Quelles sont les modalités du test de classement? Le test de classement en français se fait sur le portail CLIC, dans une salle d'ordinateurs de l'Université de Moncton. Les étudiantes et étudiants doivent s'inscrire au test à l'avance à l'adresse suivante : http://www.umoncton.ca/umcm-fass-langues/node/16</p> <p>Il s'agit d'un test informatisé de 51 questions portant sur la grammaire et la syntaxe. Pour celles et ceux qui souhaitent se familiariser avec les notions évaluées sur le test, un test de classement pratique se trouve sur le site Web du Centre d'aide en français (CAF) à l'adresse suivante : http://www.umoncton.ca/umcm-caf/node/78</p>

<p>Quels sont les résultats possibles? Les étudiantes et étudiants peuvent se classer dans l'un des cours suivants : ANGL1011 <i>Lang., Writing & Reading</i> (code 011), ANGL1012 <i>Lang., Writing & Reading</i> (code 012), ANGL1021 <i>Lang., Writing & Reading</i> (code 021), ANGL1022 <i>Lang., Writing & Reading</i> (code 022), ANGL1031 <i>Lang., Writing & Reading</i> (code 031), ANGL1032 <i>Lang., Writing & Reading</i> (code 032), ANGL1041 <i>Lang., Writing & Reading</i> (code 041), ANGL1042 <i>Lang., Writing & Reading</i> (code 042).</p> <p>Il est à noter que ce n'est pas le Département d'anglais qui fixe le niveau d'anglais à atteindre dans chacun des programmes; ce sont les unités respectives qui ont déterminé le niveau au moment où les programmes ont été créés ou reconfigurés.</p>	<p>Quels sont les niveaux de classement? Il existe quatre scénarios :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. FRAN1500 <i>Communication orale</i> et FRAN1600 <i>Communication écrite</i> (code F650); 2. FRAN1003 <i>Éléments de grammaire moderne</i> (mise à niveau de 3 crédits), FRAN1500 et FRAN1600 (code F653); 3. FRAN1006 <i>Grammaire moderne</i> (cours de mise à niveau de 6 crédits), FRAN1500 et FRAN1600 (code F656); 4. FRAN1500 et un cours de la liste des cours remplaçant le FRAN1600 après la réussite d'une épreuve de rédaction universitaire (code F05F+).
<p>Les reprises du test de classement sont-elles autorisées? Non, <u>aucune reprise ne sera autorisée</u>. De plus, les étudiantes et étudiants doivent s'inscrire au cours qui correspond à leur niveau de classement. Autrement dit, elles et ils ne pourront pas suivre un cours de niveau inférieur ou encore de niveau supérieur.</p>	<p>Les reprises du test de classement sont-elles autorisées? Non, <u>aucune reprise ne sera autorisée</u>.</p>
<p>À quel moment faut-il suivre le ou les cours d'anglais? <u>Les étudiantes et étudiants doivent passer le test de classement et s'inscrire à leur(s) cours d'anglais le plus tôt possible, c'est-à-dire dès leur première année d'études.</u> Au terme de leur deuxième année, toutes les étudiantes et tous les étudiants devraient, en principe, avoir terminé leurs cours d'anglais. Il serait regrettable qu'une étudiante ou un étudiant en fin de parcours ne puisse obtenir son diplôme en raison de ses cours d'anglais.</p>	<p>À quel moment faut-il suivre le ou les cours de français? <u>Il est primordial que les étudiantes et étudiants qui doivent suivre un cours de grammaire (FRAN1003 ou FRAN1006) s'y inscrivent dès leur première année universitaire afin de ne pas prendre de retard.</u> Les cours obligatoires FRAN1500 et FRAN1600 peuvent être suivis dans n'importe quel ordre; autrement dit, l'un n'est pas préalable à l'autre. Au terme de leur deuxième année, toutes les étudiantes et tous les étudiants devraient, en principe, avoir terminé leurs cours de français. Il est à noter que certains programmes exigent que la formation linguistique soit terminée à la fin de la première année.</p>
<p>Les cours sont-ils contingentés? Peut-on dépasser la limite fixée? Oui, les cours sont contingentés, et <u>les contingentements sont rigoureusement respectés</u>. Il arrive régulièrement que les groupes d'un même niveau se remplissent assez rapidement. La Faculté des arts et des sciences sociales n'a pas les moyens d'ajouter de nouveaux groupes pour répondre aux besoins des facultés. Enfin, il ne sera bien sûr pas possible de s'inscrire aux cours d'anglais après la date limite d'inscription aux cours indiquée dans le <i>Répertoire du 1^{er} cycle</i>.</p>	<p>Les cours sont-ils contingentés? Peut-on dépasser la limite fixée? Oui, les cours sont contingentés, et <u>les contingentements sont rigoureusement respectés</u>. Il arrive régulièrement que les groupes d'un même niveau se remplissent assez rapidement. La Faculté des arts et des sciences sociales n'a pas les moyens d'ajouter de nouveaux groupes pour répondre aux besoins des facultés. Enfin, il ne sera bien sûr pas possible de s'inscrire aux cours de français après la date limite d'inscription aux cours indiquée dans le <i>Répertoire du 1^{er} cycle</i>.</p>